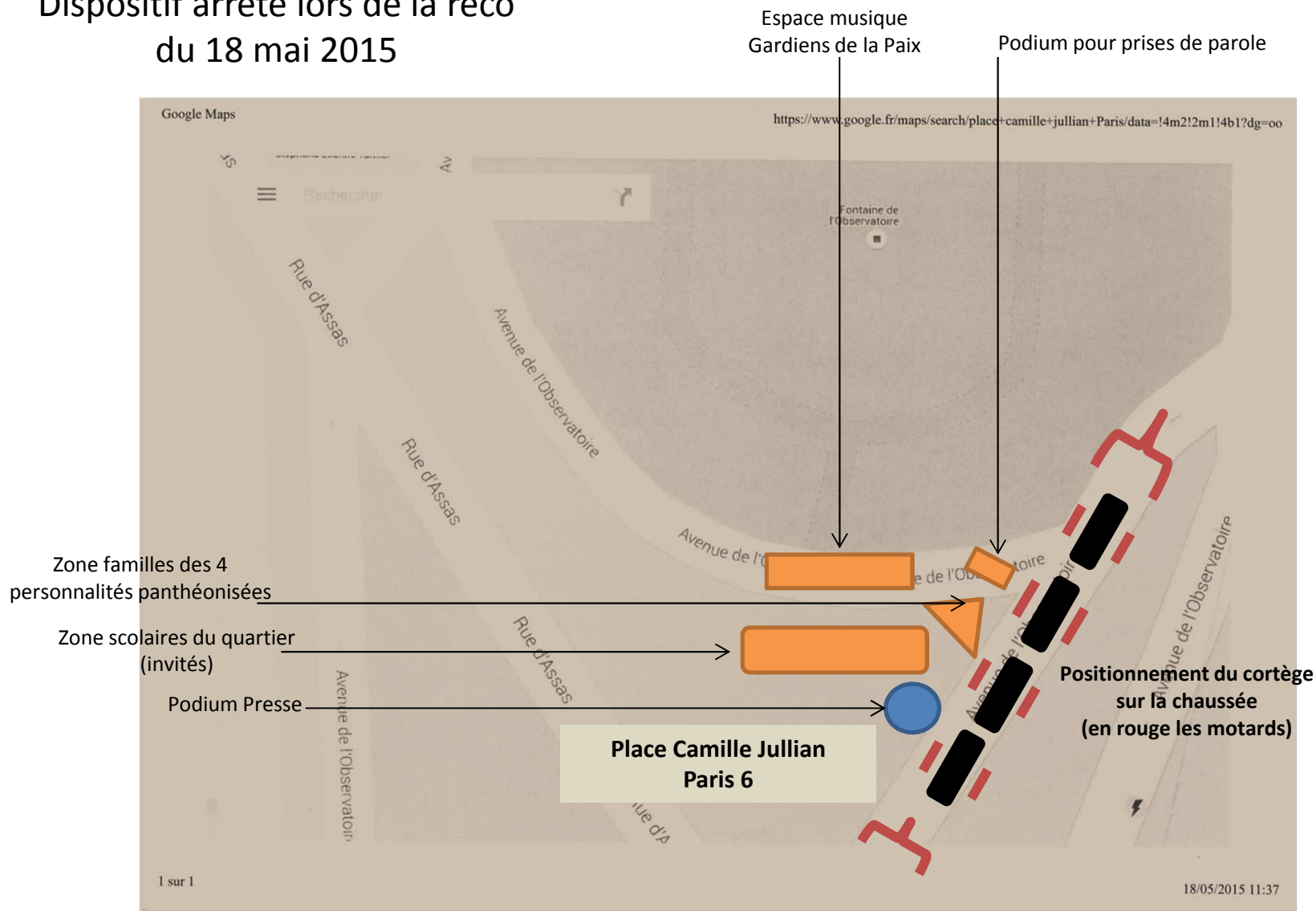


Dispositif arrêté lors de la reco du 18 mai 2015



Hormi les zones délimitées par des cordons, le reste de la place est accessible à tout le public.
Les porte-drapeau seront répartis autour du podium « prise de parole »